



**Conseil régional**

**Rapport pour le conseil régional  
DÉCEMBRE 2019**

**Présenté par**  
**Valérie PÉCRESSE**  
Présidente du conseil régional  
d'Île-de-France

**ANNEXE 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
(PROJET DE BUDGET 2020)**

## Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u> .....	3
<u>ANNEXE AU RAPPORT</u> .....	4
<u>Annexe 1 : Administration générale</u> .....	5

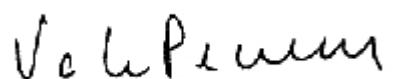
## EXPOSÉ DES MOTIFS

Vous trouverez ci-dessous

- l'Annexe 1 : Administration générale (Projet de budget 2020)

Telle que mise en ligne sur le [portail des élus](#)

La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France



VALÉRIE PÉCRESSE

## **ANNEXE AU RAPPORT**

## **Annexe 1 : Administration générale**

Région Île de France  
*PROJET DE BUDGET 2020*

---

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### INVESTISSEMENT

**Chapitre 900 - Services généraux**  
02 - Administration générale

### FONCTIONNEMENT

**Chapitre 930 - Services généraux**  
02 - Administration générale

**Chapitre 932 - Enseignement**  
22 - Enseignement du second degré

**Chapitre 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus**  
- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

## ANNEXE 1



# SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020 .....	5
1 <sup>ère</sup> PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2020 .....	8
INVESTISSEMENT.....	9
FONCTIONNEMENT.....	14
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT .....	34
2 <sup>ème</sup> PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019 .....	38
INVESTISSEMENT.....	39
FONCTIONNEMENT.....	43



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

Le projet de budget 2020 sur les fonctions supports continue de s'inscrire dans une démarche de modernisation de l'administration régionale et de stricte maîtrise des dépenses.

D'une manière générale, les crédits d'investissement des services généraux sont maintenus dans le budget primitif 2019 et le projet de budget 2020, à 13,820 M€ en autorisations de programme. Pour leur part, les dépenses de fonctionnement s'inscrivent en baisse en 2020 par rapport à 2019. Les autorisations d'engagement des services généraux passent de 61,672 M€ en budget primitif 2019 à 58,486 M€ en projet de budget 2020 tandis que les crédits de paiement de fonctionnement passent de 196,362 M€ en budget primitif 2019 à 195,789 M€ en projet de budget pour 2020.

**S'agissant des moyens généraux (hors informatique), le budget de fonctionnement de l'administration, du Conseil régional et du CESER (hors informatique et téléphonie) s'établit à 38,200 M€ et continue de s'inscrire dans la tendance baissière initiée en 2016 avec une réduction supplémentaire de 5,67% par rapport au BP 2019.**

Cette réduction ne concerne pas uniquement celle des loyers (libération des locaux loués à Nord-Pont, franchise de loyers durant les trois premières années du bail d'*Influence 2*) mais, plus généralement, la plupart des secteurs du fonctionnement courant qui continuent de faire l'objet d'efforts de rationalisation et sur lesquels l'impact du regroupement sur un site unique et de la dématérialisation commence à porter ses fruits.

Le **budget d'investissement** doté de **4,430 M€** en autorisations de programme et de **18,220 M€** en crédits de paiements sera, quant à lui, essentiellement consacré à la réalisation des derniers travaux d'adaptation et des équipements nécessaires à l'installation des élus et des services dans leurs nouveaux locaux de Saint-Ouen. Il permettra également de procéder aux indispensables travaux de rénovation des immeubles parisiens de Barbet et de Vaneau pour accueillir dès 2021 le Comité régional du tourisme et *Choose Paris Region*). Cette dotation devra par ailleurs permettre de poursuivre les efforts de renouvellement et de verdissement de la flotte automobile régionale.

**En matière de ressources humaines**, la Région poursuit sa politique ambitieuse de ressources humaines tout en maîtrisant ses dépenses.

La Région a construit sa politique ressources humaines sur les valeurs de confiance, de responsabilité et de sens du collectif. L'ensemble des services du siège sera réuni à Saint-Ouen, marquant ainsi la fin du déménagement entamé au début de la mandature en janvier 2016. La Région est maintenant dotée d'un site moderne, ouvert, et connecté. Cela s'est accompagné d'une transformation complète des modes de travail, chantier qui se poursuivra au-delà de l'emménagement.

Pour la première fois, la masse salariale du siège est proposée en baisse. C'est le fruit de la concrétisation de l'engagement pris de la suppression annuelle de 50 postes, ainsi que du travail de transformation des modes de travail, accompagnée par les équipes RH sur ces sujets.

Généralisé en janvier 2018, le télétravail est maintenant une pratique largement partagée dans les services du siège. Aujourd'hui, en 2019, 1 103 agents ont opté pour le télétravail, jusqu'à deux jours par semaine, sur environ 1 400 postes éligibles (79 %). Ce succès indéniable s'assortit d'un effort de formation des équipes, et d'un accompagnement fort des managers. Le télétravail modifie en profondeur les habitudes de collaboration des agents. La Région peut aujourd'hui se positionner sur des sujets innovants comme le lissage des heures de pointe, la modularité des horaires, le travail en mode projet, ou encore le management visuel.

Cette année, la Région a également finalisé un grand chantier de **dématérialisation des dossiers des agents**. Ainsi, la **gestion** de ces dossiers est **simplifiée, économique en papier et plus simplement accessible** pour l'ensemble des agents. Cette réforme a été menée parallèlement à la **préparation du prélèvement à la source** qui est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Enfin, l'ensemble des agents régionaux ont maintenant la possibilité de recevoir leurs bulletins de salaire dématérialisés, avec mise à disposition d'un coffre-fort électronique sécurisé.

Ces améliorations sont accomplies avec en parallèle la **rationalisation des dépenses de fonctionnement**. La **réduction des effectifs du siège** entamée dès 2016 continuera en 2020, accompagnée d'une **étude précise des métiers, des impacts de la modernisation et de la numérisation** ainsi que des possibilités de **changements organisationnels**, afin de répartir équitablement la charge de travail entre les agents.

La politique de ressources humaines des lycées s'inscrit dans un contexte de nombreux départs en retraite. Ainsi, d'ici 2022, environ le quart des 8 500 agents permanents des lycées devra être remplacé pour maintenir à l'identique les moyens humains des 465 EPLE franciliens. Afin de faciliter les recrutements futurs, de nombreuses actions de communication et de *sourcing* (origination) tendent à mieux faire connaître la Région en tant qu'employeur, à attirer de jeunes Franciliens, formés ou à former, vers les métiers de l'entretien, de la restauration et de la maintenance. Ainsi, des parcours de formation dédiés sont mis en place à l'image de la « promotion jeunes professionnels » dont les effectifs ont été doublés en 2019.

Parallèlement, il s'agit, en lien très étroit avec les équipes de direction des EPLE et dans le cadre de la confiance retrouvée, de mettre les bonnes forces aux bons endroits pour garantir un niveau de service satisfaisant et équitable à l'échelle du territoire. Les diagnostics d'objectivation des dotations en effectifs visent à définir la dotation cible la mieux adaptée à chaque établissement. La démarche d'objectivation des effectifs des EPLE se déroule depuis le mois d'avril 2018 jusqu'à avril 2020. Chaque année, une liste prévisionnelle des lycées qui sont visités mois par mois est produite et communiquée aux établissements. L'objectif est que le diagnostic fasse foi tant que la situation de l'EPLÉ ne change pas de façon significative. Il doit donc être étayé et factuel pour pouvoir être expliqué à une nouvelle équipe de direction qui prendrait le document en l'état. Dans le cadre de cette étude est également envisagée la possibilité d'octroyer des postes de compensation lorsqu'une équipe est composée d'agents ayant beaucoup de restrictions médicales. Plus de 40 % des établissements sont actuellement concernés par cet audit.

De même, la Région, après avoir repris à son compte en 2017 la dotation des agents régionaux en vêtements et en équipements de protection individuelle, poursuit ses efforts d'amélioration des conditions de travail des agents avec la livraison des chariots de nettoyage de nouvelle génération, entamée fin 2018. D'ici mars 2020, l'ensemble des 4 200 agents d'entretien des lycées sera doté d'un matériel ergonomique induisant une méthode de nettoyage efficace et respectueuse de l'environnement et formé à son utilisation.

La Région se félicite également d'avoir augmenté de plus de 57 % le nombre d'agents bénéficiaires de l'aide régionale à la mutuelle. Le changement du mode de participation, et l'effort financier réalisé par la Région, ont permis d'obtenir une meilleure couverture santé pour un nombre d'agents plus important, et ce conformément aux engagements pris par l'exécutif.

Enfin, la Région confirme son **engagement en tant qu'employeur** dans les **grands sujets sociétaux**.

La politique d'inclusion des **travailleurs en situation de handicap** a permis le **dépassement du taux d'emploi légal de 6 %**, fruit d'une démarche ambitieuse d'insertion et d'aménagement des postes.

L'**indemnité kilométrique vélo** a été mise en place en cette fin d'année 2019 dans les services du siège et des lycées. Elle permettra ainsi de **récompenser tous ceux qui font le choix de la mobilité douce** pour se rendre sur leur lieu de travail.

La Région est également engagée sur les **questions d'égalité entre les femmes et les hommes**. De nombreuses initiatives ont eu lieu sur l'année 2019, et l'année 2020 sera marquée par la poursuite des travaux autour du label AFNOR.

Dans ce cadre, le budget 2020 s'établit à **4,520 M€** en autorisations d'engagement et à **468,642 M€** en crédits de paiement et à **0,130 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement. Pour la première fois, la masse salariale du siège sera proposée en baisse dans le BP 2020.

**En matière de communication**, après une réduction sur les 4 derniers exercices, le projet de budget

2020 concernant la communication institutionnelle s'inscrit à nouveau dans une démarche de baisse en fonctionnement de -3 % et une stabilité en investissement, soit un total de **7,971 M€** sur la section de fonctionnement et d'investissement.

Ce budget permet d'assurer la connaissance et la notoriété des actions et dispositifs régionaux auprès des Franciliens via les supports d'information numériques et imprimés, les campagnes de communication sur le territoire francilien (aides aux entreprises, QIOZ, formation professionnelle, programmation culturelle...) ou internationales (attractivité économique et touristique) et la présence sur les salons et manifestations d'intérêt régional. Il permettra également d'améliorer la relation aux citoyens grâce aux évolutions des fonctionnalités du portail et la mise en œuvre d'un outil de Citizen Relationship Management (CRM). En investissement, le budget permet de couvrir les dépenses de signalétique régionale (panneaux de chantiers et équipements pérennes d'identification du territoire).

Enfin, sur les **moyens informatiques**, le budget 2020 s'établit à **9,080 M€ en autorisations d'engagement** et en crédits de paiement (là aussi en baisse de - 3 %) et à **9,000 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement. Ce budget permet de déployer les stratégies métiers sur les applications informatiques de la Région, conformément au Schéma Directeur Stratégique des Systèmes d'information. Il permet aussi de poursuivre la modernisation des infrastructures informatiques de la Région , et en particulier celles qui permettent le déploiement des nouveaux postes de travail sous Windows10/Office 365, et de poursuivre les actions de sécurisation des Systèmes d'Informations de la Région. Ce budget permettre également le déménagement et l'hébergement des serveurs informatiques de production de la Région dans le Datacenter d'infogérance régional.

**1ère PARTIE :**

**LES PROPOSITIONS POUR 2020**

# **INVESTISSEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2020**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>900 - Services généraux</b>	<b>13,820</b>	<b>13,820</b>	<b>27,640</b>	<b>27,610</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>13,820</b>	<b>13,820</b>	<b>27,640</b>	<b>27,610</b>
<b>0201 - Personnel non ventilé</b>	<b>0,130</b>	<b>0,130</b>	<b>0,130</b>	<b>0,130</b>
<b>Amélioration de l'environnement professionnel</b>	<b>0,130</b>	<b>0,130</b>	<b>0,130</b>	<b>0,130</b>
<i>HP0201-026</i>				
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	0,130	0,130	0,130	0,130
<b>0202 - Autres moyens généraux</b>	<b>13,690</b>	<b>13,690</b>	<b>27,510</b>	<b>27,480</b>
<b>Moyens des services (hors informatique)</b>	<b>4,430</b>	<b>4,430</b>	<b>18,250</b>	<b>18,220</b>
<i>HP0202-001</i>				
Travaux	3,530	3,088	15,916	15,783
Mobilité	0,154	0,225	0,154	0,200
Matériel et mobilier	0,746	1,117	2,155	2,217
Dépôts et cautionnements versés			0,025	0,020
<b>Moyens informatiques des services</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>
<i>HP0202-002</i>				
Equipement informatique	2,000	2,000	2,000	2,000
Développement de logiciels et progiciels	7,000	6,700	7,000	7,000
Assistance informatique Pacte		0,300		
<b>Communication institutionnelle</b>	<b>0,260</b>	<b>0,260</b>	<b>0,260</b>	<b>0,260</b>
<i>HP0202-003</i>				
Information	0,260	0,260	0,260	0,260
<b>TOTAL</b>	<b>13,820</b>	<b>13,820</b>	<b>27,640</b>	<b>27,610</b>
HP	13,820	13,820	27,640	27,610

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 900 - Services généraux</b>	<b>27,610</b>
<b>Sous fonction 02 - Administration générale</b>	<b>27,610</b>
<b>Code fonctionnel 0201 - Personnel non ventilé</b>	<b>0,130</b>
21578 : Autre matériel technique	0,015
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,115
<b>Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux</b>	<b>27,480</b>
2031 : Frais d'études	0,750
2033 : Frais d'insertion	0,025
2051 : Concesssions et droits similaires	7,445
208 : Autres immobilisations incorporelles	0,014
21578 : Autre matériel technique	1,359
2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	1,070
21828 : Autres matériels de transport	0,199
21838 : Autre matériel informatique	1,100
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,650
2185 : Matériel de téléphonie	0,200
2188 : Autres	0,050
2313 : Constructions	14,598
275 : Dépôts et cautionnements versés	0,020
<b>TOTAL</b>	<b>27,610</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 900 - Services généraux

### 02 - Administration générale

#### 0201 - Personnel non ventilé

**Programme : Amélioration de l'environnement professionnel**

**Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées**

Afin de poursuivre les engagements prévus dans la convention signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) en fin d'année 2017, il est proposé pour 2020 la dotation de **0,130 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement (AP=CP), ces dépenses étant intégralement couvertes par une recette, comme prévu par la convention.

#### 0202 - Autres moyens généraux

**Programme : Moyens des services (hors informatique)**

Le budget d'investissement 2020 sera consacré, pour l'essentiel, à la réalisation des derniers travaux d'adaptation et des équipements nécessaires à l'installation des élus et de services dans leurs nouveaux locaux de Saint-Ouen.

Il permettra également, de procéder aux indispensables travaux de rénovation des immeubles Barbet et Vaneau avant l'installation d'organismes associés sur le site.

#### Action : Travaux

La dotation en autorisations de programme de **3,088 M€** permet le financement des travaux :

- d'aménagement et d'adaptation des nouveaux bâtiments, à l'organisation et aux besoins fonctionnels des services du siège ;
- de rénovation et de mise aux normes des sites parisiens ;
- les éventuels travaux tous corps d'état nécessaires sur les bâtiments du siège.

La dotation en crédits de paiements de **15,783 M€** comprend pour l'essentiel le paiement du solde des travaux du socle d'influence 2 et les dépenses pour la rénovation du site Barbet-Vaneau.

#### Action : Mobilité

La dotation en autorisations de programme de **0,225 M€** est destinée à permettre le renouvellement de la flotte régionale de véhicules tout en poursuivant le renforcement de la part de l'électrique (avec un objectif de 20 % du parc).

Il est prévu une dotation en crédits de paiement de **0,200 M€**.

#### Action : Matériel et mobilier

La dotation en autorisations de programme de **1,117 M€** est destinée à l'acquisition de mobilier spécifique (matériel de stockage, ateliers, vestiaires...), d'équipements nécessaires au fonctionnement des services (échafaudages, armoires électriques mobiles, sonorisation, nacelles...), de matériels de cuisine complémentaires ainsi que de compléments d'équipements audiovisuels et de sécurité.

En crédits de paiement, il est prévu une dotation de **2,217 M€**.

## **Action : Dépôts et cautionnements versés**

Dotée uniquement en crédits de paiement de **0,020 M€** cette action règle les actualisations et les régularisations des dépôts de garantie demandés par certains propriétaires de surfaces louées par la Région. Les sommes versées sont restituées en fin de bail.

## **Programme : Moyens informatiques des services**

### **Action : Equipement informatique**

Il est proposé de reconduire la dotation de 2019 en matière d'équipements informatiques à hauteur de **2,000 M€** en AP=CP.

Cette dotation permettra :

- de couvrir les besoins induits par l'aménagement d'influence 2 et le passage sous Windows 10 vers la suite collaborative Teams de Microsoft ;
- de poursuivre la modernisation des infrastructures de la Région pour accompagner les projets métiers et faire face aux besoins croissants de puissance, de traitement et de capacité de stockage ;
- de poursuivre la stratégie de sécurisation des infrastructures informatiques de la Région.

### **Action : Développement de logiciels et progiciels**

Il est proposé d'inscrire une dotation de **6,700 M€** en autorisations de programme et **7,000 M€** en crédits de paiement.

Ces dotations permettront en 2020 :

- de poursuivre la planification des projets métiers identifiés dans le schéma Directeur Stratégique des Systèmes d'Information défini en 2017;
- la modernisation des infrastructures informatiques de la Région ;
- le déploiement des nouveaux postes de travail sous Windows10/Office 365 aux agents de la Région,
- de poursuivre des actions de sécurisation de la Région ;
- la mise à jour des licences (base de données, travail collaboratif, ...).

### **Action : Assistance informatique Pacte**

Il est proposé d'inscrire une dotation de **0,300 M€** en autorisations de programme dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PACTE), contrat Etat-Région signé le 4 avril 2019 et voté par CR2019-011.

## **Programme : Communication institutionnelle**

### **Action : Information**

Le budget proposé en autorisations de programme et en crédits de paiement d'investissement pour 2020 s'élève à **0,260 M€** (AP=CP).

Ce budget permet d'assurer une bonne visibilité de l'action régionale sur le terrain (balisage et équipement pérenne) et l'information des Franciliens sur les chantiers impliquant la Région.

Ce budget recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien.

# **FONCTIONNEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2020**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>930 - Services généraux</b>	<b>61,672</b>	<b>58,486</b>	<b>196,362</b>	<b>195,789</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>61,672</b>	<b>58,486</b>	<b>196,362</b>	<b>195,789</b>
<b>0201 - Personnel non ventilé</b>			<b>121,330</b>	<b>123,940</b>
<b>Frais de personnel</b>			<b>120,860</b>	<b>122,740</b>
<i>HP0201-007</i>				
Rémunération et charges de personnel			119,000	118,900
Oeuvres sociales			1,860	1,720
Assistance technique - Pacte				2,120
<b>Assistance technique</b>			<b>0,470</b>	<b>1,200</b>
<i>HP0201-027</i>				
Assistance technique			0,470	1,200
<b>0202 - Autres moyens généraux</b>	<b>57,467</b>	<b>54,566</b>	<b>57,467</b>	<b>54,674</b>
<b>Communication institutionnelle</b>	<b>7,950</b>	<b>7,711</b>	<b>7,950</b>	<b>7,711</b>
<i>HP0202-003</i>				
Mission numérique	1,400	1,200	1,400	1,200
Campagnes-Evénements	4,950	5,000	4,950	5,000
Evaluation	0,200	0,200	0,200	0,200
Contenus	1,400	1,311	1,400	1,311
<b>Dépenses associées aux frais de personnel</b>	<b>4,872</b>	<b>4,715</b>	<b>4,872</b>	<b>4,823</b>
<i>HP0202-004</i>				
Formation	1,405	1,110	1,405	1,200
Autres oeuvres sociales	0,015	0,010	0,015	0,003
ASCRIF	0,410	0,410	0,410	0,410
Communication interne	0,210	0,210	0,210	0,210
Autres dépenses de personnel	1,155	1,305	1,155	1,330
Participation aux cantines	1,677	1,670	1,677	1,670
<b>Charges liées aux immeubles</b>	<b>27,380</b>	<b>24,946</b>	<b>27,380</b>	<b>24,946</b>
<i>HP0202-011</i>				
Loyers et charges locatives	21,950	18,009	21,950	18,009
Impôts et taxes	0,290	0,305	0,290	0,305
Entretien	2,500	3,656	2,500	3,656
Fluides	1,310	1,276	1,310	1,276
Assurances	1,330	1,700	1,330	1,700
<b>Fonctionnement des services</b>	<b>15,657</b>	<b>15,343</b>	<b>15,657</b>	<b>15,343</b>

**PROJET DE BUDGET 2020**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
HP0202-012				
Fournitures et petit matériel	1,090	0,930	1,090	0,930
Documentation	0,296	0,285	0,296	0,285
Impressions	0,050		0,050	
Informatique	8,400	8,120	8,400	8,120
Prestations intellectuelles	1,235	1,235	1,235	1,235
Frais de mission du personnel	0,250	0,243	0,250	0,243
Frais d'actes et de contentieux	1,350	1,350	1,350	1,350
Autres prestations	1,681	1,900	1,681	1,900
Télécommunications	0,960	0,960	0,960	0,960
Postes et affranchissements	0,345	0,320	0,345	0,320
<b>Véhicules</b>	<b>0,628</b>	<b>0,671</b>	<b>0,628</b>	<b>0,671</b>
HP0202-013				
Carburants et énergies	0,197	0,216	0,197	0,216
Impôts et taxes sur les véhicules	0,001	0,001	0,001	0,001
Entretien des véhicules	0,145	0,151	0,145	0,151
Location de véhicules	0,065	0,063	0,065	0,063
Assurances	0,220	0,240	0,220	0,240
<b>Subventions à divers organismes</b>	<b>0,980</b>	<b>1,180</b>	<b>0,980</b>	<b>1,180</b>
HP0202-016				
Divers organismes	0,980	1,180	0,980	1,180
<b>021 - Conseil régional</b>	<b>3,790</b>	<b>3,565</b>	<b>14,050</b>	<b>13,820</b>
<b>Indemnités et charges</b>			<b>10,230</b>	<b>10,230</b>
HP021-018				
Indemnités et charges			10,230	10,230
<b>Société d'entraide des conseillers régionaux</b>	<b>1,400</b>	<b>1,400</b>	<b>1,400</b>	<b>1,400</b>
HP021-019				
SECRIF	1,400	1,400	1,400	1,400
<b>Fonctionnement général du CR</b>	<b>1,820</b>	<b>1,765</b>	<b>1,820</b>	<b>1,765</b>
HP021-020				
Réceptions et représentations	1,400	1,358	1,400	1,358
Documentation	0,120	0,116	0,120	0,116
Frais de missions	0,300	0,291	0,300	0,291
<b>Formation, information des élus régionaux</b>	<b>0,570</b>	<b>0,400</b>	<b>0,600</b>	<b>0,425</b>

**PROJET DE BUDGET 2020**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
Formation, information des élus régionaux	0,570	0,400	0,570	0,400
Moyens mis à disposition des élus régionaux			0,030	0,025
<b>022 - Conseil économique, social et environnemental régional</b>	<b>0,415</b>	<b>0,355</b>	<b>3,515</b>	<b>3,355</b>
<b>Indemnités et charges du CESER</b>	<b>0,100</b>	<b>0,050</b>	<b>3,200</b>	<b>3,050</b>
Indemnités et charges du CESER			3,100	3,000
Formation des élus du CESER	0,100	0,050	0,100	0,050
<b>Fonctionnement général du CESER</b>	<b>0,315</b>	<b>0,305</b>	<b>0,315</b>	<b>0,305</b>
Frais de mission du CESER	0,025	0,024	0,025	0,024
Réceptions et représentations du CESER	0,068	0,066	0,068	0,066
Fonctionnement courant du CESER	0,222	0,215	0,222	0,215
<b>932 - Enseignement</b>	<b>0,785</b>	<b>0,985</b>	<b>328,069</b>	<b>329,129</b>
<b>22 - Enseignement du second degré</b>	<b>0,785</b>	<b>0,985</b>	<b>328,069</b>	<b>329,129</b>
<b>222 - Lycées publics</b>	<b>0,785</b>	<b>0,985</b>	<b>328,069</b>	<b>329,129</b>
<b>Rémunération des agents techniques titulaires des lycées</b>			<b>295,964</b>	<b>296,840</b>
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			295,964	296,840
<b>Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées</b>			<b>26,140</b>	<b>26,829</b>
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			26,140	26,829
<b>Dépenses associées aux agents des lycées</b>	<b>0,785</b>	<b>0,985</b>	<b>5,965</b>	<b>5,460</b>
Formation	0,515	0,715	0,505	0,510
Communication interne	0,270	0,270	0,270	0,270
Oeuvres sociales			5,190	4,680

# **PROJET DE BUDGET 2020**

## **RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2020**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Proposition BP 2020	BP 2019	Proposition BP 2020
	M €	M €	M €	M €
<b>944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	0,040	0,040	2,870	2,870
<b>-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	0,040	0,040	2,870	2,870
<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	0,040	0,040	2,870	2,870
<i>HP01-003</i>				
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,830	2,830
Formation	0,040	0,040	0,040	0,040
<b>TOTAL</b>	<b>62,497</b>	<b>59,511</b>	<b>527,301</b>	<b>527,788</b>
HP	62,497	59,511	527,301	527,788

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	<b>Montant en M€</b>
<b>CHAPITRE 930 - Services généraux</b>	<b>195,789</b>
<b>Sous fonction 02 - Administration générale</b>	<b>195,789</b>
<b>Code fonctionnel 0201 - Personnel non ventilé</b>	<b>123,940</b>
6064 : Fournitures administratives	0,002
617.1 : Etudes et recherches	0,030
6184 : Frais de formation	0,023
6218 : Autre personnel extérieur	0,150
6226 : Honoraires	0,023
6247 : Transports collectifs du personnel	0,015
6251 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,105
6331 : Versement de transport	1,830
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,310
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	0,580
64111 : Traitement	44,380
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	2,385
64118 : Autres indemnités.	21,960
64131 : Rémunérations	12,395
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,460
64138 : Primes et autres indemnités	5,005
64162 : Emplois d'avenir	0,690
6417 : Rémunérations des apprentis	0,583
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12,270
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	15,860
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,965
6456 : Versement au F.N.C du supplément familial	0,235
6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0,990
6475 : Médecine du travail, pharmacie	0,222
6478 : Autres charges sociales diverses	1,501
6488 : Autres charges	0,740
6541 : Créances admises en non valeur	0,010
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,005
6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,020
6745 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,015
678 : Autres charges exceptionnelles	0,181
<b>Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux</b>	<b>54,674</b>
6042 : Achats de prestations de services	1,653
60611 : Eau et assainissement	0,064
60612 : Énergie - Electricité	0,651
60613 : Chauffage urbain	0,549

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
60621 : Combustibles	0,012
60622 : Carburants	0,197
60623 : Alimentation	0,019
60631 : Fournitures d'entretien	0,009
60632 : Fournitures de petit équipement	0,230
60636 : Habillement et Vêtements de travail	0,093
6064 : Fournitures administratives	0,212
6068 : Autres matières et fournitures.	0,109
611 : Contrats de prestations de services	4,259
6132 : Locations immobilières	12,893
61351 : Matériel roulant	0,020
61358 : Autres	0,643
614 : Charges locatives et de copropriété	5,116
61521 : Terrains	0,037
615221 : Bâtiments publics	0,146
61551 : Matériel roulant	0,136
61558 : Autres biens mobiliers	1,306
6156 : Maintenance	3,541
6161 : Multirisques	1,686
6168 : Primes d'assurances - Autres	0,240
617 : Études et recherches	0,274
6182 : Documentation générale et technique	0,588
6184 : Frais de formation	1,125
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,036
6226 : Honoraires	3,083
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,092
6228 : Divers	2,397
6231 : Annonces et insertions	2,851
6233 : Foires et expositions	1,329
6234 : Réceptions	0,031
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,737
6238 : Divers	1,721
6241 : Transports de biens	0,021
6247 : Transports collectifs du personnel	0,115
6251 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,240
6255 : Frais de déménagement	0,001
6261 : Frais d'affranchissement	0,418
6262 : Frais de télécommunications	0,841
627 : Services bancaires et assimilés	0,003
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,569

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	<b>Montant en M€</b>
6282 : Frais de gardiennage	0,900
6283 : Frais de nettoyage des locaux	1,825
62878 : A des tiers	0,016
6288 : Autres	0,042
63512 : Taxes foncières	0,001
63513 : Autres impôts locaux	0,301
6355 : Taxes et impôts sur les véhicules	0,001
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,023
6488 : Autres charges	0,001
6514 : Prix	0,001
6541 : Créances admises en non valeur	0,001
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,106
6581 : Redev. pr conces., bpts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,134
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,029
<b>Code fonctionnel 021 - Conseil régional</b>	<b>13,820</b>
60623 : Alimentation	0,054
60632 : Fournitures de petit équipement	0,013
6068 : Autres matières et fournitures.	0,027
6132 : Locations immobilières	0,055
61358 : Autres	0,055
6161 : Multirisques	0,003
6182 : Documentation générale et technique	0,116
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,063
6228 : Divers	0,027
6231 : Annonces et insertions	0,013
6234 : Réceptions	0,978
6251.1 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,013
6478 : Autres charges sociales diverses	0,025
6531 : Indemnités de fonction	6,250
6532 : Frais de missions et de déplacements des élus (CMP)	0,209
6532.1 : Frais de missions et de déplacements des élus (hors CMP)	0,122
6533 : Cotisations de retraite	1,300
6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2,680
6535 : Formation - Conseil Régional	0,350
6536 : Frais de représentation du Président (CMP)	0,067
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,400
<b>Code fonctionnel 022 - Conseil économique, social et environnemental régional</b>	<b>3,355</b>
61358 : Autres	0,024
6182 : Documentation générale et technique	0,054

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,010
6226 : Honoraires	0,050
6228 : Divers	0,002
6231 : Annonces et insertions	0,002
6234 : Réceptions	0,064
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,006
6238 : Divers	0,077
65211 : Indemnités de fonction	3,000
65212 : Frais de mission et de déplacement (CMP)	0,015
65212.1 : Frais de mission et de déplacement	0,006
65215 : FRAIS DE FORMATION	0,040
65216.1 : Frais de représentation du Président	0,005
<b>CHAPITRE 932 - Enseignement</b>	<b>329,129</b>
<b>Sous fonction 22 - Enseignement du second degré</b>	<b>329,129</b>
<b>Code fonctionnel 222 - Lycées publics</b>	<b>329,129</b>
6042 : Achats de prestations de services	0,004
6064 : Fournitures administratives	0,001
617 : Études et recherches	0,145
617.1 : Etudes et recherches	0,015
6184 : Frais de formation	0,501
6184.1 : Frais de formation	0,039
6218 : Autre personnel extérieur	0,050
6226 : Honoraires	0,044
6228 : Divers	0,107
6228.1 : Divers	0,045
6231 : Annonces et insertions	0,015
6234 : Réceptions	0,007
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,080
6236.2 : Catalogues, imprimés et publications (Sur AE)	0,085
6238 : Divers	0,017
6247 : Transports collectifs du personnel	1,815
6251 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,015
6261.1 : Frais d'affranchissement (Hors AE)	0,070
6261.2 : Frais d'affranchissement (Sur AE)	0,027
627 : Services bancaires et assimilés	0,010
62878 : A des tiers	0,005
6331 : Versement de transport	5,060
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,860
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	1,550

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	0,001
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,050
64111 : Traitement	155,120
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	8,895
64118 : Autres indemnités.	44,480
64131 : Rémunérations	16,874
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1,100
64138 : Primes et autres indemnités	0,180
6417 : Rémunérations des apprentis	0,336
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29,280
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	54,335
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1,165
6473 : Allocations de chômage	0,015
6475 : Médecine du travail, pharmacie	1,145
6478 : Autres charges sociales diverses	4,158
6488 : Autres charges	1,295
6541 : Créances admises en non valeur	0,020
6581 : Redev. pr conces., bvts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,006
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,015
6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,006
673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,010
6745 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,075
678 : Autres charges exceptionnelles	0,001
<b>CHAPITRE 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>2,870</b>
<b>Sous fonction -- Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>2,870</b>
6184 : Frais de formation	0,040
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,077
65861 : Frais de personnel	2,753
<b>TOTAL</b>	<b>527,788</b>

# **PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION**

## **930 - Services généraux**

### **02 - Administration générale**

#### **0201 - Personnel non ventilé**

##### **Programme : Frais de personnel**

###### **Action : Rémunération et charges de personnel**

**Pour l'année 2020**, il est proposé de ramener le budget à **118,900 M€** (contre 119 M€ inscrits au BP 2019). Cette première baisse de la masse salariale du siège, répond à la baisse du nombre de poste.

Ce budget correspondant à :

- un socle nécessaire pour les rémunérations équivalent à l'actualisation, par l'intégration du GVT, la poursuite du Plan Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR) décidée par le gouvernement et de l'augmentation de certaines cotisations, estimé à 120,210 M€ ;
- des mesures d'économies à hauteur de - 2,150 M€ intégrant le non-replacement des départs en retraite et la prise en compte en année pleine du jour de carence ;
- des mesures nouvelles à hauteur de 0,340 M€ correspondant au renforcement des équipes des moyens généraux suite à la seconde phase d'emménagement et à l'installation sur les deux immeubles du site de Saint-Ouen ;
- des dépenses associées à la rémunération des personnels telles que les mises à disposition, et les frais médicaux provenant des visites médicales de recrutements et des accidents de travail : 0,500 M€.

###### **Action : Oeuvres sociales**

Pour l'année 2020, il est proposé au vote une dotation de **1,720 M€** en crédits de paiement. Le budget de l'action sociale à destination des agents permet d'assurer le niveau de prestations proposé aux agents, notamment concernant le dispositif de participation à la mutuelle santé et à la prévoyance des agents. Il contribue à la poursuite et le renforcement des actions liées à la convention signée avec le FIPHFP (intégralement couvertes par une recette).

###### **Action : Assistance technique - Pacte**

La Région a vu en 2019 ses compétences renforcées en matière de formation professionnelle avec la concrétisation du PACTE (pacte régional d'investissement dans les compétences). Pour cela des postes sont prévus avec un financement de la part de l'État.

Ainsi, il est proposé au vote une dotation de **2,120 M€** sur cette ligne en crédits de paiement.

##### **Programme : Assistance technique**

###### **Action : Assistance technique**

La gestion des fonds européens nécessite un développement rapide des moyens humains pour l'assistance technique afin de pouvoir atteindre les objectifs de programmation d'ici 2021.

Ainsi, il est proposé au vote une dotation de **1,200 M€** en crédits de paiement.

## **0202 - Autres moyens généraux**

### **Programme : Communication institutionnelle**

La proposition de budget de fonctionnement de la communication institutionnelle pour 2020 s'élève à **7,711 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

#### **Action : Mission numérique**

Il est proposé pour 2020 une dotation de **1,200 M€** (AE=CP) sur cette action.

Cette enveloppe budgétaire recouvre l'ensemble des moyens nécessaires à la conception, au développement, à la maintenance en condition opérationnelle des sites, applications et services numériques gérés par la direction de la communication de la Région. Elle recouvre également les actions visant la mise en place de la politique régionale en faveur des données ouvertes (open data) et de l'accessibilité numérique.

Ce budget couvre les besoins d'étude, de prototypage, de mise en œuvre et de maintenance des espaces numériques destinés au public francilien (portail [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr), portail Open data, aux événements ou à des sujets spécifiques comme l'ipasscontraception). Ces besoins sont couverts sous forme d'abonnements ou de prestations de développement et de maintenance

La réalisation d'un plan pluriannuel de mise en accessibilité des sites régionaux et la mise en œuvre d'une politique qualité font également partie du périmètre de ce budget.

A noter qu'en plus des projets où la communication intervient en maîtrise d'ouvrage, ce budget vient également en renfort des besoins des autres pôles et directions, pour lesquels la direction de la communication peut intervenir en assistance à maîtrise d'ouvrage.

#### **Action : Campagnes-Evénements**

Un montant de **5,000 M€** (AE=CP) est proposé pour 2020 sur cette action qui regroupe les campagnes de communication et la présence sur les salons ou manifestations d'intérêt régional ainsi que la gestion de la marque « Ile-de-France ». Elle a pour mission de renforcer la visibilité de la Région et de ses politiques publiques.

Elle recouvre, d'une part, les salons et les manifestations organisés ou soutenus par la Région dans le but d'illustrer concrètement et directement ses actions auprès des publics concernés. La présence de la Région se matérialise par des stands et aménagements d'espaces ou sous forme de visibilité permettant de maximiser la visibilité régionale. On peut notamment citer des événements comme le Salon des entrepreneurs, le Salon du livre ou des festivals comme Soliday's ou Rock en Seine.

Elle recouvre, d'autre part, la réalisation de l'ensemble des campagnes de communication, soit les prestations de création ou d'adaptation liées à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et les achats d'espaces publicitaires auprès de différents supports. Ces campagnes permettent d'accroître la notoriété et la connaissance par les Franciliens de l'action du Conseil régional et des dispositifs qui leur sont destinés.

Des opérations média (digital, presse, radio, affichage...) et hors média (outils d'édition, marketing direct) se complètent pour pouvoir toucher les différents publics.

Cette action porte également la stratégie, la mise en œuvre et le déploiement progressif d'un outil de CRM (Citizen Relationship Management) permettant une relation directe et optimisée avec les différents publics régionaux.

Ce budget couvre également les besoins liés à la promotion et au déploiement de la marque « Île-de-France ».

Enfin, ce budget porte des opérations de communication visant à accompagner et optimiser les démarches d'information liées aux évolutions de l'institution, comme la deuxième phase

d'emménagement sur le site de Saint-Ouen ou encore la valorisation de la « marque employeur ».

#### Action : Evaluation

Il est proposé pour 2020 une dotation de **0,200 M€** (AE=CP) sur cette action.

Cette action correspond aux études, sondages (baromètre institutionnel), actions de veille et d'évaluation des opérations de communication (pré ou post-test).

Sont notamment évalués les principaux vecteurs d'information de la Région et la compréhension ainsi que l'attribution des messages véhiculés par les campagnes de communication.

#### Action : Contenus

Il est proposé pour 2020 une dotation de **1,311 M€** (AE=CP) sur cette action.

Cette action budgétaire recouvre l'ensemble des moyens nécessaires à la conception, la production et la diffusion de l'information régionale sur les supports numériques et imprimés de la Région.

Plus précisément, ce budget permet de couvrir les besoins en photos, vidéos et infographies illustrant l'action régionale sur les espaces numériques (site Iledefrance.fr, écrans du Francilien, réseaux sociaux principalement) et sur les productions imprimées (brochures, flyers, programmes...).

Il recouvre par ailleurs la création graphique, l'impression et le routage des supports imprimés.

A noter que la direction de la communication poursuit ses efforts de numérisation de ses supports et contenus en privilégiant la diffusion de ces derniers via l'e-mailing et les newsletters. Ce budget intègre ainsi le financement des outils numériques nécessaires à cette diffusion dématérialisée.

### Programme : Dépenses associées aux frais de personnel

#### Action : Formation

Il est proposé pour couvrir les besoins 2020 une dotation de **1,110 M€** en autorisation d'engagement et **1,200 M€** en crédits de paiement, afin de poursuivre la réalisation du plan de formation des agents du siège. Ce budget permet de poursuivre le plan de formation propre au Campus des Cadres, et l'accompagnement au changement lié aux nouveaux modes de travail.

#### Action : Autres œuvres sociales

Les crédits affectés sur cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux. Pour l'année 2020, il est proposé de ramener le budget à hauteur de 0,010 M€ en autorisations d'engagement et **0,003 M€** en crédits de paiement, soit un niveau supérieur à la prévision d'exécution 2019 en autorisations d'engagement.

#### Action : ASCRIF

Pour 2020, il est proposé de maintenir le montant de la subvention versée en 2019 au titre du fonctionnement courant de l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF) à hauteur de **0,410 M€** en AE=CP. Cela prend en compte la gestion de la salle multisports du bâtiment Influence 1 à Saint-Ouen par l'ASCRIF.

#### Action : Communication interne

Pour l'année 2020, il est proposé de reconduire le budget de la communication interne à **0,210 M€** (AE=CP) afin de poursuivre le développement des actions d'information, de diversifier les supports de communication proposés aux agents, et d'accompagner la transformation des modes de travail et de la culture commune.

#### Action : Autres dépenses de personnel

Cette ligne correspond aux dépenses associées aux frais de personnel. Elle comprend notamment les engagements liés aux congés bonifiés, à la cotisation versée au FIPHFP, aux études RH et à certaines dépenses annexes comme l'envoi des bulletins de paie aux agents. Pour l'année 2020, il est proposé une dotation à hauteur de **1,305 M€ en autorisations d'engagement et 1,330 M€ en crédits de**

**paiement** tenant compte de la prise en charge des dépenses liées aux agents télé-travaillant en tiers-lieux, et de l'accompagnement au changement des agents concernant les nouveaux modes de travail.

Cette ligne intègre également la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo pour les agents faisant choix de la mobilité douce pour se rendre au travail.

#### **Action : Participation aux cantines**

La participation régionale à la restauration collective des agents est proposée à **1,670 M€ (AE=CP)**.

Cette prévision tient compte du regroupement de l'ensemble des services sur Influence 1 et 2 et de l'adaptation de l'offre de restauration sur ces sites.

#### **Programme : Charges liées aux immeubles**

La baisse de près de - 9 % de ce programme par rapport à 2019 est la résultante d'une baisse significative des loyers et des dépenses de fluides.

#### **Action : Loyers et charges locatives**

Le budget est proposé à hauteur de **18,009 M€ (AE=CP)**, ce qui représente une baisse de - 3,941 M€ par rapport au BP 2019, générée par l'absence de loyer pour Influence 2 (franchise de 36 mois de loyer) et la restitution des locaux de Nord-Pont. Ce résultat traduit la politique de valorisation patrimoniale mise en place par l'exécutif.

#### **Action : Impôts et taxes**

La dotation destinée à financer les différentes taxes dont la Région est redevable est en légère augmentation du fait de la hausse continue de la taxe sur les bureaux (**0,350 M€ en AE=CP**).

#### **Action : Entretien**

Cette action englobe les dépenses de nettoyage, de la maintenance multi-technique préventive et curative, de la gestion des équipements et des dispositifs de sûreté et de sécurité des bâtiments régionaux.

**Les 3,656 M€ en AE=CP** inscrits au budget permettent de faire face au très haut niveau d'équipement des nouveaux bâtiments qui offrent à la fois un excellent niveau de confort (gestion technique des bâtiments, climatisation...) et un environnement de travail d'un standard particulièrement relevé : équipement audiovisuel pour près de 300 box, salles de réunion et de formation, affichage dynamique (accueils, tisaneries...), visioconférence, hémicycle et auditorium disposant d'un équipement technologique de haut niveau, contrôle d'accès et systèmes de sécurité (existence d'un ERP de première catégorie dans Influence 2).

#### **Action : Fluides**

Ce budget finance les consommations d'électricité, d'eau et de chauffage urbain.

La consommation énergétique est proportionnelle à la surface alimentée et au niveau de confort assuré dans les locaux tant en période hivernale qu'estivale. A partir du bilan 2019 d'Influence 1 et des estimations pour Influence 2, le besoin 2020 est estimé à **1,276 M€ (AE= CP)**, en réduction de - 2,60 % par rapport à 2019.

#### **Action : Assurances**

Il s'agit de l'assurance dommages aux biens (propriétés et locations) dont les appels de prime varient en fonction des surfaces, des formules d'indexation et de la sinistralité.

Suite aux mouvements violents de l'automne dernier, les dégradations et destructions dans les lycées ont eu pour conséquence d'augmenter fortement la sinistralité du contrat d'assurance dommages aux biens de la Région et, par conséquent, induit une hausse des primes d'assurances.

Ainsi le budget est proposé à **1,700 M€ (AE=CP)**, en augmentation de + 0,370 M€ par rapport à 2019.

## **Programme : Fonctionnement des services**

### **Action : Fournitures et petit matériel**

Cette action est proposée à **0,930 M€** (AE=CP) en baisse de - 14,7 % au regard du budget voté en 2019.

Les dépenses comprennent notamment les fournitures de bureau, le petit matériel, le papier, la vêtue.

A noter qu'à compter de 2020, les dépenses d'impressions sont intégrées à ce poste de dépenses.

Le nouveau marché copieurs hauts-volumes (location de deux presses numériques contre cinq précédemment) contribue à réduire notablement les dépenses dans ce secteur.

### **Action : Documentation**

Cette action est proposée en quasi reconduction à **0,285 M€** (AE=CP). Il s'agit de poursuivre l'effort de numérisation des abonnements et de rationaliser l'accès aux différentes bases de données tout en facilitant la mutualisation des accès.

### **Action : Impressions**

Cette action n'est plus dotée au BP 2020. Il est proposé d'intégrer ces dépenses au sein de l'action « fournitures et petit matériel ».

### **Action : Informatique**

La dotation 2020 prévue sur cette action s'établit à **8,120 M€** (AE=CP), en baisse de - 3,3 % par rapport à 2019. Elle tient compte des éléments suivants :

- la mobilisation de ressources d'infogérance pour assurer le support des sites Influence 1 et Influence 2 ;
- les contrats de maintenance des logiciels métiers de la région et des infrastructures ;
- la maintenance corrective des applications métiers de la Région ;
- la transformation des modes de travail de la région (télétravail et travail collaboratif) ;
- l'externalisation de l'hébergement des environnements de production dans le datacenter Régional ;
- la gestion des copieurs/scanners multifonctions.

### **Action : Prestations intellectuelles**

Avec **1,235 M€** (AE=CP), cette action finance les audits financiers et de certification des comptes, les prestations d'avocats, les prestations nécessaires aux opérations patrimoniales (plans, mesurages de géomètres, études etc..). Ces crédits couvrent également les prestations d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatives à l'initialisation et au paramétrage des différents équipements et dispositifs audiovisuels d'Influence 2 et leur interfaçage avec les réseaux d'Influence 1.

### **Action : Frais de mission du personnel**

Proposée à **0,243 M€** (AE=CP) en quasi reconduction, cette action finance les déplacements des agents régionaux en application des conditions fixées par la décision du Conseil régional (CR 37-16).

### **Action : Frais d'actes et de contentieux**

Cette action est reconduite à hauteur de **1,350 M€** (AE=CP) en raison du nombre de contentieux en cours, dont certains très anciens (SATV, METP EIMM..) mais également en raison d'expertises nécessaires pour permettre à la Région de mieux défendre ses intérêts.

### **Action : Autres prestations**

Cette action permet de financer notamment les déménagements de services, les prestations complémentaires de sûreté et de sécurité, le fonctionnement de la régie audiovisuelle et le service de conciergerie.

Proposée en augmentation par rapport à 2019, la dotation de **1,900 M€ (AE=CP)** doit permettre de couvrir la prise en main du site d'influence 2 (adaptation et maintenance des systèmes et équipements audiovisuels et de sécurité/sécurité) et les éventuels compléments de prestation d'accueil et de gardiennage.

## **Action : Télécommunications**

La dotation est reconduite en 2020 et s'élève à **0,960 M€** (AE=CP). Cette action porte les crédits pour les liens réseaux entre les différents sites de la Région et avec l'extérieur, les liens internet, la téléphonie fixe et la téléphonie mobile.

## **Action : Postes et affranchissements**

Proposée avec **0,320 M€** (AE=CP), cette dotation est une nouvelle fois en baisse (- 7,2 % par rapport au BP 2019) en raison de la tendance globale à la numérisation des échanges accentuée à la Région par la dématérialisation des procédures comptables et celle du courrier. Le budget de cette action a pu ainsi être divisé par deux depuis 2015.

## **Programme : Véhicules**

En dépit de la poursuite du programme de conversion à l'énergie électrique des véhicules régionaux, ce programme est proposé en légère hausse (+ 6,8%) pour prendre en compte le complément de véhicules de la brigade régionale de sécurité et l'augmentation des coûts d'entretien des véhicules.

La dotation 2020 qui s'établit à **0,671 M€** (AE=CP) reste cependant en baisse de plus de 35 % par rapport à l'année 2015.

## **Action : Carburants et énergies**

La hausse proposée au budget est essentiellement liée au verdissement du parc automobile (location de batteries pour les véhicules électriques) et à la mise en place du complément de véhicules pour la brigade régionale de sécurité. La dotation est de **0,216 M€** (AE=CP).

## **Action : Impôts et taxes sur les véhicules**

La dotation de **0,001 M€** (AE=CP) est reconduite en 2020 pour le règlement des impôts et taxes sur les véhicules du parc automobile régional.

## **Action : Entretien des véhicules**

**La dotation est proposée 0,151 M€ (AE=CP).**

## **Action : Location de véhicules**

Cette action proposée à **0,063M€** (AE=CP) concerne la prestation de transport de personnes (taxis) ou de groupes (location de cars).

## **Action : Assurances**

La dotation de cette action avec **0,240 M€** (AE=CP) est proposée en légère hausse en raison de l'augmentation du taux de sinistralité des véhicules constatée en 2019.

## **Programme : Subventions à divers organismes**

## **Action : Divers organismes**

Cette action finance diverses cotisations et quelques subventions d'intérêt général. Avec un budget à **1,180 M€** (AE=CP), cette action est reconduite avec une légère augmentation pour l'année 2020 du fait de l'intégration de la contribution de la Région au GIP Maximilien (0,200 M€ en AE=CP), portée auparavant par le budget du secteur du développement économique.

## **021 - Conseil régional**

### **Programme : Indemnités et charges**

#### **Action : Indemnités et charges**

Il est proposé concernant les indemnités versées aux élus une dotation 2020 de **10,230 M€** en crédits de paiement.

### **Programme : Société d'entraide des conseillers régionaux**

#### **Action : SECRIF**

Avec **1,400 M€** (AE=CP) la dotation proposée pour cette action est reconduite en 2020. Elle permet de financer la subvention d'équilibre de la SECRIF qui est chargée du versement des allocations retraites prévue par la loi et devant être versées en 2020 aux élus régionaux de la mandature 1986-1992.

### **Programme : Fonctionnement général du CR**

#### **Action : Réceptions et représentations**

Les dépenses de cette action sont encadrées par la délibération CR 4-16 du 22 janvier 2016. Le budget proposé pour 2020 s'établit à **1,358 M€** (AE=CP) en baisse, comme l'ensemble des actions de ce programme, de - 3 % par rapport à 2019.

#### **Action : Documentation**

La dotation proposée pour cette action avec **0,116 M€** (AE=CP) traduit les efforts de rationalisation des accès aux bases de données.

#### **Action : Frais de missions**

Le budget de déplacement des élus est proposé à **0,291 M€** (AE=CP), en retrait de plus de - 21 % par rapport à 2015.

### **Programme : Formation, information des élus régionaux**

#### **Action : Formation, information des élus régionaux**

La dotation inscrite sur cette action est ramenée en 2020 à un montant de **0,400 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, correspondant à l'exécution prévisionnelle 2019.

#### **Action : Moyens mis à disposition des élus régionaux**

Suite à l'ouverture aux élus du remboursement des frais de garde d'enfants en septembre 2016, il est proposé d'inscrire en 2020 une dotation de **0,025 M€** en crédits de paiement.

## **022 - Conseil économique, social et environnemental régional**

### **Programme : Indemnités et charges du CESER**

#### **Action : Indemnités et charges du CESER**

Il est proposé d'inscrire en 2020, une dotation de **3,000 M€** sur l'action « Indemnités et charges du CESER ».

#### **Action : Formation des élus du CESER**

Il est proposé de ramener à **0,050 M€** en autorisation d'engagement et en crédits de paiement le montant des autorisations d'engagement et des crédits de paiement consacrés à l'action « Formation des élus du CESER ».

### **Programme : Fonctionnement général du CESER**

#### **Action : Frais de mission du CESER**

Le budget proposé de **0,024 M€** (AE=CP) permet de financer les dépenses liées aux déplacements des conseillers.

#### **Action : Frais d'études du CESER**

Le budget d'études est transféré sur l'action « fonctionnement courant ».

#### **Action : Réceptions et représentations du CESER**

Encadré par les dispositions de la délibération CR 37-16, le budget proposé de **0,066 M€** (AE=CP) est, comme celui des autres actions de ce programme, en retrait de l'ordre de 3 % par rapport au budget 2019.

#### **Action : Fonctionnement courant du CESER**

Le budget proposé de **0,215 M€** (AE=CP) intègre à présent les frais d'études du CESER qui faisaient auparavant l'objet d'une action dédiée.

## **932 - Enseignement**

### **22 - Enseignement du second degré**

#### **222 - Lycées publics**

##### **Programme : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées**

###### **Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées**

Pour l'année 2020, il est proposé de porter le budget alloué aux agents titulaires à **296,840 M€** correspondant à :

- un socle nécessaire pour les rémunérations équivalent à l'actualisation, par l'intégration du GVT, la poursuite du Plan Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR) décidée par le gouvernement, et de l'augmentation de certaines cotisations, du CA 2019 (292,165 M€) à **293,480 M€** ;

- des mesures nouvelles à hauteur de **0,400 M€** correspondant à la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo pour l'ensemble des agents faisant le choix de la mobilité douce pour se rendre sur leur lieu de travail ;

- les autres dépenses liées à la rémunération des personnels (médecine professionnelle, cotisations au FIPHFP, congés bonifiés...) à hauteur de **2,960 M€**, prenant en compte le non-versement de la cotisation versée au FIPHFP suite à l'atteinte du taux d'emploi légal des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

##### **Programme : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées**

###### **Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants**

Pour l'année 2020, il est proposé une dotation de **26,829 M€** (pour 26,140 M€ en 2019), soit un niveau de recrutement supérieur à celui réalisé en 2018 tenant compte de l'identification des besoins effectuée par les antennes RH.

##### **Programme : Dépenses associées aux agents des lycées**

###### **Action : Formation**

Il est proposé de porter en 2020 la dotation à **0,715 M€** en autorisations d'engagement et **0,510 M€** en crédits de paiement. L'offre de formation sera toujours orientée vers les grandes priorités liées aux agents des lycées avec la poursuite et le renforcement des parcours liés à la restauration collective, à l'hygiène et à la maintenance.

###### **Action : Communication interne**

Pour l'année 2020, il est proposé de maintenir le budget 2020 de la communication interne à hauteur de **0,270 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

###### **Action : Oeuvres sociales**

Pour l'année 2020, il est proposé au vote une dotation de **4,680 M€**. Le budget de l'action sociale à destination des agents est prévu à un niveau supérieur à la prévision d'exécution 2019 afin de continuer d'assurer le niveau de prestations proposé aux agents, notamment concernant le dispositif de participation à la mutuelle santé et à la prévoyance des agents. Ce budget 2020 permettra également la poursuite et le renforcement des actions liées à la convention signée avec le FIPHFP (intégralement couvertes par une recette).

## **944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

### **- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

**Programme : Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

**Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

Il est proposé de maintenir en 2020 le niveau de dotation relatif au « Fonctionnement des groupes d'élus – frais de personnel » à hauteur de **2,830 M€**.

**Action : Formation**

Conformément aux dispositions de la délibération CR 04-16 du 22 janvier 2017, il est proposé d'affecter **0,040 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement au titre de la formation des collaborateurs des groupes d'élus.

# **ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

## INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2020	Proposition d'AP pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>900 - Services généraux</b>						
<b>02 - Administration générale</b>	22,251	13,820	27,610	6,653	1,808	
<b>0201 - Personnel non ventilé</b>	0,063	0,130	0,130	0,063		
<b>Amélioration de l'environnement professionnel</b>	0,063	0,130	0,130	0,063		
<b>HP0201-026</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	0,063		0,063			
échéancier des CP sur AP 2020		0,130	0,067	0,063		
<b>0202 - Autres moyens généraux</b>	22,188	13,690	27,480	6,590	1,808	
<b>Moyens des services (hors informatique)</b>	16,240	4,430	18,220	2,450		
<b>HP0202-001</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	16,240		16,240			
échéancier des CP sur AP 2020		4,430	1,980	2,450		
<b>Moyens informatiques des services</b>	5,948	9,000	9,000	4,140	1,808	
<b>HP0202-002</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020	5,948		3,500	1,940	0,508	
échéancier des CP sur AP 2020		9,000	5,500	2,200	1,300	
<b>Communication institutionnelle</b>		0,260	0,260			
<b>HP0202-003</b>						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2020		0,260	0,260			
échéancier des CP sur AP 2020			0,260			
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>22,251</b>	<b>13,820</b>	<b>27,610</b>	<b>6,653</b>	<b>1,808</b>	
Total des CP sur AP antérieures à 2020	22,251		19,803	1,940	0,508	
Total des CP sur AP 2020		13,820	7,807	4,713	1,300	

## FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>930 - Services généraux</b>						
<b>02 - Administration générale</b>	10,278	58,486	58,619	6,575	1,872	1,698
<b>0202 - Autres moyens généraux</b>	10,078	54,566	54,674	6,400	1,872	1,698
<b>Communication institutionnelle</b>	1,698	7,711	7,711			1,698
<b>HP0202-003</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,698		1,698			
échéancier des CP sur AE 2020		7,711	6,013			1,698
<b>Dépenses associées aux frais de personnel</b>	1,075	4,715	4,823	0,967		
<b>HP0202-004</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,075		1,075			
échéancier des CP sur AE 2020		4,715	3,748	0,967		
<b>Charges liées aux immeubles</b>	1,050	24,946	24,946	1,050		
<b>HP0202-011</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	1,050		1,050			
échéancier des CP sur AE 2020		24,946	23,896	1,050		
<b>Fonctionnement des services</b>	6,250	15,343	15,343	4,378	1,872	
<b>HP0202-012</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	6,250		3,578	1,800	0,872	
échéancier des CP sur AE 2020		15,343	11,765	2,578	1,000	
<b>Véhicules</b>	0,005	0,671	0,671	0,005		
<b>HP0202-013</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,005		0,005			
échéancier des CP sur AE 2020		0,671	0,666	0,005		
<b>Subventions à divers organismes</b>		1,180	1,180			
<b>HP0202-016</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020		1,180	1,180			
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>021 - Conseil régional</b>	0,198	3,565	3,590	0,173		
<b>Société d'entraide des conseillers régionaux</b>		1,400	1,400			
<b>HP021-019</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020		1,400	1,400			
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>Fonctionnement général du CR</b>	0,100	1,765	1,765	0,100		
<b>HP021-020</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,100		0,100			
échéancier des CP sur AE 2020		1,765	1,665	0,100		

## FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2020	Proposition d'AE pour 2020	Echéancier des crédits de paiement			
			2020	2021	2022	Au-delà
<b>Formation, information des élus régionaux</b>	<b>0,098</b>	<b>0,400</b>	<b>0,425</b>	<b>0,073</b>		
<b>HP021-021</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,098		0,098			
échéancier des CP sur AE 2020		0,400	0,327	0,073		
<b>022 - Conseil économique, social et environnemental régional</b>	<b>0,002</b>	<b>0,355</b>	<b>0,355</b>	<b>0,002</b>		
<b>Indemnités et charges du CESER</b>		<b>0,050</b>	<b>0,050</b>			
<b>HP022-022</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020			0,050	0,050		
échéancier des CP sur AE 2020						
<b>Fonctionnement général du CESER</b>	<b>0,002</b>	<b>0,305</b>	<b>0,305</b>	<b>0,002</b>		
<b>HP022-023</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,002		0,002			
échéancier des CP sur AE 2020		0,305	0,303	0,002		
<b>932 - Enseignement</b>						
<b>22 - Enseignement du second degré</b>	<b>0,107</b>	<b>0,985</b>	<b>0,780</b>	<b>0,312</b>		
<b>222 - Lycées publics</b>	<b>0,107</b>	<b>0,985</b>	<b>0,780</b>	<b>0,312</b>		
<b>Dépenses associées aux agents des lycées</b>	<b>0,107</b>	<b>0,985</b>	<b>0,780</b>	<b>0,312</b>		
<b>HP222-024</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020	0,107		0,107			
échéancier des CP sur AE 2020		0,985	0,673	0,312		
<b>944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>						
<b>-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>		<b>0,040</b>	<b>0,040</b>			
<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>		<b>0,040</b>	<b>0,040</b>			
<b>HP01-003</b>						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2020						
échéancier des CP sur AE 2020		0,040	0,040			
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>10,385</b>	<b>59,511</b>	<b>59,439</b>	<b>6,887</b>	<b>1,872</b>	<b>1,698</b>
<b>Total des CP sur AE antérieures à 2020</b>	<b>10,385</b>		<b>7,713</b>	<b>1,800</b>	<b>0,872</b>	
<b>Total des CP sur AE 2020</b>		<b>59,511</b>	<b>51,726</b>	<b>5,087</b>	<b>1,000</b>	<b>1,698</b>

**2ème PARTIE :**

**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

# **INVESTISSEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>900 - Services généraux</b>	<b>13,820</b>	<b>13,618</b>	<b>27,640</b>	<b>24,038</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>13,820</b>	<b>13,618</b>	<b>27,640</b>	<b>24,038</b>
<b>0201 - Personnel non ventilé</b>	<b>0,130</b>	<b>0,150</b>	<b>0,130</b>	<b>0,139</b>
<b>Amélioration de l'environnement professionnel</b>	<b>0,130</b>	<b>0,150</b>	<b>0,130</b>	<b>0,139</b>
<i>HP0201-026</i>				
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	0,130	0,130	0,130	0,119
Communication interne -Elien		0,020		0,020
<b>0202 - Autres moyens généraux</b>	<b>13,690</b>	<b>13,468</b>	<b>27,510</b>	<b>23,899</b>
<b>Moyens des services (hors informatique)</b>	<b>4,430</b>	<b>4,244</b>	<b>18,250</b>	<b>17,155</b>
<i>HP0202-001</i>				
Travaux	3,530	4,054	15,916	14,821
Mobilité	0,154	0,154	0,154	0,154
Matériel et mobilier	0,746	0,036	2,155	2,155
Dépôts et cautionnements versés			0,025	0,025
<b>Moyens informatiques des services</b>	<b>9,000</b>	<b>8,980</b>	<b>9,000</b>	<b>6,500</b>
<i>HP0202-002</i>				
Equipement informatique	2,000	2,000	2,000	1,500
Développement de logiciels et progiciels	7,000	6,980	7,000	5,000
<b>Communication institutionnelle</b>	<b>0,260</b>	<b>0,244</b>	<b>0,260</b>	<b>0,244</b>
<i>HP0202-003</i>				
Information	0,260	0,244	0,260	0,244
<b>TOTAL</b>	<b>13,820</b>	<b>13,618</b>	<b>27,640</b>	<b>24,038</b>
HP	13,820	13,618	27,640	24,038

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 900 - Services généraux

### 02 - Administration générale

#### 0201 - Personnel non ventilé

##### Programme : Amélioration de l'environnement professionnel

###### Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Les affectations d'investissement destinées à l'amélioration de l'environnement professionnel s'établissent à **0,130 M€** dans le cadre de la seconde année d'exécution de la convention signée en décembre 2017 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Les crédits de paiement sont mandatés à hauteur de **0,119 M€**.

###### Action : Communication interne -Elien

La refonte de l'intranet Elien a nécessité l'affectation de **0,020 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement. Cela a permis d'effectuer des opérations correctives et des développements rendus nécessaires par les premiers retours des utilisateurs.

#### 0202 - Autres moyens généraux

##### Programme : Moyens des services (hors informatique)

###### Action : Travaux

Les autorisations de programme ouvertes au budget primitif 2019 sont affectées à hauteur de **4,054 M€** essentiellement pour les travaux et l'aménagement du socle d'Influence 2. Elles permettent également la réalisation de travaux usuels dans le cadre du marché tous corps d'état.

La prévision de mandatement correspond au règlement des situations des travaux du socle d'Influence 2, de la livraison du mobilier et des divers aménagements, soit **14,821 M€**.

###### Action : Mobilité

L'exécution sur cette action s'établit à **0,154 M€** tant en autorisations de programme qu'en crédits de paiement.

Ces crédits permettent de renouveler le parc automobile avec l'acquisition de véhicules.

###### Action : Matériel et mobilier

Les autorisations de programme ouvertes au budget primitif 2019 sont affectées à hauteur de **0,036 M€**. La consommation prévisionnelle en crédits de paiement sur cette imputation s'établit à hauteur de **2,155 M€**.

###### Action : Dépôts et cautionnements versés

La consommation de **0,025 M€** sur cette action dotée uniquement en crédits de paiement correspond d'une part à l'actualisation du dépôt de garantie pour la surface locative régionale à Nord-Pont et aux cautions pour les cartes des parkings des sites de Nanterre et de Saint-Ouen.

## **Programme : Moyens informatiques des services**

### **Action : Equipement informatique**

Il a été affecté en 2019 un montant de **2,000 M€** pour les thématiques suivantes :

- le remplacement des postes informatiques ;
- le renouvellement des infrastructures obsolètes, l'extension de la capacité de stockage liée aux différents projets de dématérialisation des processus métiers ;
- l'adaptation permanente des infrastructures informatiques de la région pour accompagner les projets métiers, les besoins croissants de puissance de traitements ;
- l'adaptation du périmètre technique lié à la finalisation de l'installation d'Influence 2 et à la modernisation des infrastructures de la Région pour permettre le déploiement des nouveaux postes de travail sous Windows 10/Office 365 ;
- la poursuite de la stratégie de sécurisation des infrastructures informatiques de la Région.

En crédits de paiements, la consommation est prévue à hauteur de **1,500 M€**.

### **Action : Développement de logiciels et progiciels**

Il a été affecté un montant total de **6,980 M€**.

Le montant de cette affectation provisionnelle a permis notamment d'engager les crédits afin :

- de poursuivre la planification des projets métiers identifiés dans le Schéma Directeur Stratégique des Systèmes d'Information défini en 2017 ;
- de déployer les stratégies métiers sur les applications informatiques de la Région ;
- de poursuivre la modernisation logicielle des infrastructures informatiques de la Région et en particulier à celles permettant le déploiement des nouveaux postes de travail sous Windows10/Office 365 aux agents de la Région ;
- de mettre à jour des licences (base de données, travail collaboratif, ...) ;
- de poursuivre la stratégie de sécurisation des infrastructures informatiques de la Région.

Il est prévu un niveau de mandatement de **5,000 M€** en crédits de paiement.

### **Action : Assistance informatique Pacte**

Aucune affectation n'est intervenue sur cette action nouvelle.

## **Programme : Communication institutionnelle**

### **Action : Information**

Il est prévu d'exécuter le budget à hauteur de **0,260 M€**.

Ce budget permet d'assurer une bonne visibilité de l'action régionale sur le terrain (balisage et équipement pérenne) et l'information des Franciliens sur les chantiers impliquant la Région.

Ce budget recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien.

# **FONCTIONNEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
<b>930 - Services généraux</b>	<b>61,672</b>	<b>60,422</b>	<b>196,362</b>	<b>193,163</b>
<b>02 - Administration générale</b>	<b>61,672</b>	<b>60,422</b>	<b>196,362</b>	<b>193,163</b>
<b>0201 - Personnel non ventilé</b>			<b>121,330</b>	<b>122,375</b>
<b>Frais de personnel</b>			<b>120,860</b>	<b>121,600</b>
HP0201-007				
Rémunération et charges de personnel			119,000	118,295
Oeuvres sociales			1,860	1,540
Assistance technique - Pacte				1,765
<b>Assistance technique</b>			<b>0,470</b>	<b>0,775</b>
HP0201-027				
Assistance technique			0,470	0,775
<b>0202 - Autres moyens généraux</b>	<b>57,467</b>	<b>56,461</b>	<b>57,467</b>	<b>53,834</b>
<b>Communication institutionnelle</b>	<b>7,950</b>	<b>7,600</b>	<b>7,950</b>	<b>7,600</b>
HP0202-003				
Mission numérique	1,400	0,900	1,400	0,900
Campagnes-Evénements	4,950	5,250	4,950	5,250
Evaluation	0,200	0,200	0,200	0,200
Contenus	1,400	1,250	1,400	1,250
<b>Dépenses associées aux frais de personnel</b>	<b>4,872</b>	<b>4,510</b>	<b>4,872</b>	<b>4,890</b>
HP0202-004				
Formation	1,405	1,115	1,405	1,200
Autres oeuvres sociales	0,015	0,007	0,015	0,007
ASCRIF	0,410	0,410	0,410	0,410
Communication interne	0,210	0,210	0,210	0,205
Autres dépenses de personnel	1,155	1,200	1,155	1,500
Participation aux cantines	1,677	1,568	1,677	1,568
<b>Charges liées aux immeubles</b>	<b>27,380</b>	<b>27,285</b>	<b>27,380</b>	<b>27,285</b>
HP0202-011				
Loyers et charges locatives	21,950	21,320	21,950	21,320
Impôts et taxes	0,290	0,290	0,290	0,290
Entretien	2,500	2,980	2,500	2,980
Fluides	1,310	0,995	1,310	0,995
Assurances	1,330	1,700	1,330	1,700
<b>Fonctionnement des services</b>	<b>15,657</b>	<b>15,102</b>	<b>15,657</b>	<b>12,431</b>

# TABLEAU DE SYNTHÈSE

## BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
HP021-021				
Formation, information des élus régionaux	0,570	0,400	0,570	0,400
Moyens mis à disposition des élus régionaux			0,030	0,010
<b>022 - Conseil économique, social et environnemental régional</b>	<b>0,415</b>	<b>0,361</b>	<b>3,515</b>	<b>3,214</b>
<b>Indemnités et charges du CESER</b>	<b>0,100</b>	<b>0,070</b>	<b>3,200</b>	<b>2,935</b>
HP022-022				
Indemnités et charges du CESER			3,100	2,890
Formation des élus du CESER	0,100	0,070	0,100	0,045
<b>Fonctionnement général du CESER</b>	<b>0,315</b>	<b>0,291</b>	<b>0,315</b>	<b>0,279</b>
HP022-023				
Frais de mission du CESER	0,025	0,022	0,025	0,022
Réceptions et représentations du CESER	0,068	0,054	0,068	0,054
Fonctionnement courant du CESER	0,222	0,215	0,222	0,203
<b>932 - Enseignement</b>	<b>0,785</b>	<b>0,700</b>	<b>328,069</b>	<b>326,905</b>
<b>22 - Enseignement du second degré</b>	<b>0,785</b>	<b>0,700</b>	<b>328,069</b>	<b>326,905</b>
<b>222 - Lycées publics</b>	<b>0,785</b>	<b>0,700</b>	<b>328,069</b>	<b>326,905</b>
<b>Rémunération des agents techniques titulaires des lycées</b>			<b>295,964</b>	<b>294,645</b>
HP222-022				
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			295,964	294,645
<b>Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées</b>			<b>26,140</b>	<b>27,195</b>
HP222-023				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			26,140	27,195
<b>Dépenses associées aux agents des lycées</b>	<b>0,785</b>	<b>0,700</b>	<b>5,965</b>	<b>5,065</b>
HP222-024				
Formation	0,515	0,430	0,505	0,490
Communication interne	0,270	0,270	0,270	0,250
Oeuvres sociales			5,190	4,325

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2019**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2019	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2019	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,040</b>	<b>0,010</b>	<b>2,870</b>	<b>2,565</b>
- - <b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,040</b>	<b>0,010</b>	<b>2,870</b>	<b>2,565</b>
<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,040</b>	<b>0,010</b>	<b>2,870</b>	<b>2,565</b>
<i>HP01-003</i>				
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,830	2,555
Formation	0,040	0,010	0,040	0,010
<b>TOTAL</b>	<b>62,497</b>	<b>61,132</b>	<b>527,301</b>	<b>522,633</b>
HP	62,497	61,132	527,301	522,633

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 930 - Services généraux

### 02 - Administration générale

#### 0201 - Personnel non ventilé

##### Programme : Frais de personnel

###### Action : Rémunération et charges de personnel

L'action « rémunération et charges de personnel » regroupe principalement la masse salariale des agents du siège. Elle intègre également les dépenses liées à la rémunération du personnel mis à disposition et à la médecine du travail.

Pour l'année 2019, l'exécution prévisionnelle de ce budget s'élève à **118,295 M€** soit 99,4 % de la dotation initiale. L'année 2019 prend en compte, en année pleine, le non-rempacement des départs en retraite, et intègre la prime exceptionnelle versée à l'ensemble des agents au titre des efforts importants réalisés au cours de l'année 2018.

###### Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2019 (1,860 M€) devait être réalisée à hauteur de **1,540 M€** soit 82,8 % du BP. Ce montant résulte notamment du niveau de consommation sur la ligne dédiée à la médecine préventive suite au départ à la retraite du médecin affecté au suivi des agents du siège, et aux difficultés de recrutement observés par le CIG sur ce poste. Les lignes dédiées aux autres prestations sociales pour les agents sont exécutées presque en totalité.

##### Programme : Assistance technique

###### Action : Assistance technique

L'inscription budgétaire 2019 (0,610 M€ intégrant le budget supplémentaire) devait être réalisée à hauteur de **0,775 M€**. Ces emplois font suite au transfert de l'autorité de gestion des fonds européens. Les effectifs présents sur l'assistance technique au fonds européens se sont accrus en 2019, avec notamment la création de huit postes supplémentaires au cours de l'année.

## **0202 - Autres moyens généraux**

### **Programme : Communication institutionnelle**

#### **202 - Autres moyens généraux**

##### **Programme : Communication institutionnelle**

Pour rappel, le budget de fonctionnement de la communication institutionnelle voté par l'assemblée régionale pour 2019 s'élevait à 7,950 M€ en autorisations d'engagement (AE), soit une stabilité par rapport à 2018.

Ce budget a été affecté sur la base de trois rapports présentés aux élus en commission permanente, à hauteur de **7,600 M€**

La prévision d'exécution en crédits de paiement (CPF), sur la base du standard habituel constaté lors du compte administratif sur les précédents exercices et après rattachement de toutes les charges, s'établit à **7,600 M€**

Il convient de préciser qu'en cours d'année, des transferts de crédits entre actions ont été opérés en fonction de décisions de réarticulation et d'optimisation du plan de communication.

Pour rappel, l'année 2019 aura été marquée par un engagement volontaire de rationalisation et d'optimisation des dépenses de communication.

#### **Action : Mission numérique**

Des autorisations d'engagement pour un montant de **0,900 M€** ont été affectées en commission permanente.

Cette action budgétaire couvre d'une part le champ de l'innovation numérique, soit la conception, le développement, la maintenance et la sécurisation de l'écosystème digital public de la Région (sites, applications et services en ligne). Et d'autre part, l'animation et la gestion de la plateforme Open data de la Région dans le cadre de sa politique régionale en faveur des données ouvertes ainsi que l'accessibilité des outils numériques.

La prévision de consommation en crédits de paiement s'établit à **0,900 M€**.

#### **Action : Campagnes-Evénements**

**5,250 M€** ont été initialement affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2019. Il s'agit principalement de la location de mètres carrés, de l'aménagement d'espaces et de la conception de stands à l'occasion de diverses manifestations impliquant la Région. L'ensemble de ces opérations événementielles ont pour vocation de faire connaître les services et actions mis en place par l'institution à destination des publics franciliens. Les espaces sont conçus en cohérence, avec une même identité visuelle et une signalétique forte pour maximiser la visibilité régionale.

Elle recouvre également la réalisation de l'ensemble des campagnes de communication, soit les prestations de création ou d'adaptation liées à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et les achats d'espaces publicitaires auprès de différents supports et la mise en œuvre et le déploiement progressif d'un outil de CRM (Citizen Relationship Management) permettant une relation directe et optimisée avec les différents publics régionaux.

La consommation en crédits de paiement s'établit à **5,250 M€**.

#### **Action : Evaluation**

**0,200 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2019. Cette action recouvre les études, la veille et l'évaluation des actions de communication.

La prévision de consommation en crédits de paiements s'établit à **0,200 M€**.

## Action : Contenus

**1,250 M€** en autorisations d'engagement ont été affectés sur l'exercice 2019.

Les dépenses engagées sur cette action recouvrent l'information multimédia à travers la création graphique, l'impression et ou les adaptations numériques des brochures d'information jusqu'à leur diffusion ou mise en ligne sur les supports digitaux de la Région : site iledefrance.fr, newsletter, réseaux sociaux, écrans des trains du Francilien. Différentes collections sont éditée dans ce cadre. Elles ont vocation à renseigner usagers et bénéficiaires sur les dispositifs régionaux.

La consommation en crédits de paiements s'établit à **1,250 M€**.

## Programme : Dépenses associées aux frais de personnel

### Action : Formation

Le niveau d'affectation sur cette action s'établit à **1,115 M€** en autorisations d'engagement dans le cadre du plan de formation des agents du siège. Un réel effort de formation est mis en œuvre afin d'accompagner les agents du siège dans l'ensemble des changements induits par la politique RH de la mandature. Si la politique de formation est fortement impactée par la politique de réduction du nombre de jours de formation du CNFPT, la Région parvient à conserver un niveau de formation satisfaisant grâce à la passation de marchés permettant de compenser l'offre du CNFPT et un dispositif de formateurs interne expérimentés et largement déployé.

Le niveau de mandaté s'établit à **1,200 M€** en crédits de paiement.

### Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits affectés à cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux. Les affectations s'établissent à **0,007 M€** en autorisations d'engagement avec un niveau de mandatement en crédits de paiement du même montant.

### Action : ASCRIF

En 2019, la Région a accordé à l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF) une subvention annuelle de **0,410 M€** en autorisations d'engagement.

Les crédits de paiement, seront mandatés à même hauteur.

### Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne des agents du siège devaient être consommés à hauteur de 100 % en autorisations d'engagement et 98 % en crédits de paiement, soit un montant de **0,210 M€**. Cela inclut notamment les actions de communications en d'accompagnement pour la seconde phase d'emménagement des agents du siège.

### Action : Autres dépenses de personnel

Cette action regroupe la participation de la Région au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), le transport des agents bénéficiant des congés bonifiés et les frais de recrutement des agents. Cette action prend également en compte certaines actions menées dans le cadre de l'accompagnement au changement lié à la mise en place de nouveaux modes de travail, et la prise en charge des tiers lieux pour les agents ayant opté pour cette modalité de télétravail.

Les affectations se situent à **1,200 M€ en autorisations d'engagement** pour prendre en compte la finalisation du programme de dématérialisation des dossiers agents.

Les crédits de paiements sont mandatés à hauteur de **1,500 M€**.

### Action : Participation aux cantines

Le niveau d'exécution en 2019 en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement s'élève à **1,568 M€**.

L'essentiel de l'activité se déroule sur le site de Saint-Ouen dont les restaurants connaissent un fort taux de fréquentation en dépit de l'effet « télétravail ».

## **Programme : Charges liées aux immeubles**

### **Action : Loyers et charges locatives**

L'exécution des dépenses de loyers et de charges contractualisées et révisées dans le cadre des baux en cours devrait s'établir à **21,320 M€** tant au niveau des autorisations d'engagement que des crédits de paiement.

Ce moindre niveau de dépenses par rapport aux prévisions est lié à la prise en compte de la franchise de loyers de 36 mois obtenue par la Région en contrepartie de sa renonciation au bénéfice de la promesse unilatérale de vente sur l'immeuble Influence 2.

Enfin, le niveau d'exécution des crédits intègre la comptabilisation en année pleine des dépenses du site de la Cité de l'Environnement à Pantin.

### **Action : Impôts et taxes**

La prévision d'affectation en autorisations d'engagement et de consommation en crédits de paiement sur cette action correspond pour 2019 à **0,290 M€**.

### **Action : Entretien**

Le niveau d'exécution en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est de **2,980 M€**. Ces crédits couvrent les dépenses de nettoyage sur le nouveau site de Saint-Ouen, sur les sites parisiens et sur ceux des antennes. La prise en charge d'influence 2 en fin d'année et la mise en place d'un marché de maintenance couvrant un périmètre de prestations plus étendu expliquent l'augmentation de ce poste de dépenses.

Un redéploiement de crédits entre imputations provisionnelles de 0,455 M€ depuis le même programme « charges liées aux immeubles » et des actions « loyer, fluides et assurances » a permis l'engagement de ce montant.

Les crédits de paiement sont mandatés à hauteur de **2,980 M€**.

### **Action : Fluides**

En 2019, l'exécution en autorisations d'engagement s'élève à **0,995 M€**. Ces crédits couvrent les frais fixes relatifs aux contrats fournisseurs ainsi que des dépenses liées aux consommations réelles en eau, gaz, CPCU et électricité pour l'ensemble des bâtiments régionaux.

Le poste a été revu à la baisse car les dépenses du premier trimestre ne sont plus engagées par anticipation sur l'exercice précédent.

Le niveau de mandatement en crédits de paiement et de **0,995 M€**.

### **Action : Assurances**

Suite aux mouvements violents de l'automne dernier, les dégradations et destructions dans les lycées ont eu comme conséquence d'augmenter fortement la sinistralité du contrat d'assurance dommages aux biens de la Région.

De ce fait, la prévision d'affectation en autorisations d'engagement et de consommation en crédits de paiement sur cette action a été revue à la hausse en cours d'année par le vote d'un budget supplémentaire de 0,400 M€ et se chiffre désormais à **1,700 M€**.

Le niveau de mandatement s'établit à **1,700 M€** en crédits de paiement.

## **Programme : Fonctionnement des services**

### **Action : Fournitures et petit matériel**

Les dépenses de fournitures générales et du petit matériel, régulièrement en baisse, enregistrent un niveau de consommation en autorisations d'engagement et en crédits de paiement à hauteur de **0,865 M€**.

### **Action : Documentation**

La consommation des crédits sur cette action pour régler les dépenses de kiosque, d'abonnements et de documentation générale est conforme à la dotation inscrite au budget 2019 de **0,296 M€**.

### **Action : Impressions**

L'exécution sur cette action qui porte les crédits nécessaires au règlement des travaux d'impression s'établit à **0,050 M€** en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.

### **Action : Informatique**

Les principales dépenses de cette action concernent pour moitié le marché de prestations d'infogérance des systèmes d'information et les dépenses de maintenance des applications métiers et des équipements ainsi que de l'infrastructure.

La dotation initiale 2019 de 8,400 M€ a été portée à **8,711 M€** par redéploiement des crédits pour un montant de 0,311 M€.

En matière de crédits de paiements, un montant de **6,300 M€** est prévu, soit une consommation de 74,8 % des crédits inscrits.

### **Action : Prestations intellectuelles**

Ces crédits financent en 2019 les audits, le projet de certification des comptes, les prestations d'avocats et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les marchés de maintenance dans le domaine de la sécurité, de la sûreté et de l'audiovisuel, pour un total de **1,135 M€**.

### **Action : Frais de mission du personnel**

Le niveau d'exécution des dépenses liées aux déplacements et missions du personnel s'établit à hauteur de **0,250 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Il est conforme aux prévisions budgétaires.

### **Action : Frais d'actes et de contentieux**

**1,250 M€** en autorisations d'engagement est affecté sur cette action pour couvrir les dépenses courantes liées aux actions en justice, au traitement des contentieux et pour des opérations d'expertises qui seraient commandées sur les dossiers toujours en cours. La prévision de consommation en crédits de paiement reste dans cette enveloppe.

### **Action : Autres prestations**

L'exécution en 2019 sur cette action en autorisations d'engagement est de **1,245 M€** en baisse par rapport à la dotation initiale. Cela s'explique par le résultat des négociations avec les bailleurs pour les sorties des sites parisiens et le recrutement d'agents de sécurité qui ont permis de limiter le recours à l'externalisation.

La prévision de consommation en crédits de paiement reste dans cette enveloppe.

### **Action : Télécommunications**

La dotation 2019 a été totalement affectée pour un montant de **0,960 M€** et a permis d'engager les dépenses récurrentes de télécommunications (liens intersites, internet, téléphonie fixe et mobile), et en particulier :

- de financer les infrastructures de relais des communications mobiles à mettre en place sur les sites d'influence 1 et 2 ;
- de mettre en œuvre une nouvelle connexion réseau vers le Datacenter Régional dans lequel la Région va dééménager la salle informatique.

## **Action : Postes et affranchissements**

En 2019, l'exécution en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement s'établit à hauteur de **0,340 M€**, tendanciellement en baisse depuis quelques années.

## **Action : Assistance informatique Pacte**

Aucune affectation n'est intervenue sur cette action.

## **Programme : Véhicules**

### **Action : Carburants et énergies**

En autorisations d'engagement un montant de **0,185 M€** a été affectée pour cette action.

Les crédits de paiement sont entièrement consommés pour couvrir les dépenses engagées (**0,197 M€**).

### **Action : Impôts et taxes sur les véhicules**

La prévision d'affectation en autorisations d'engagement et de consommation en crédits de paiement sur cette action correspond aux dotations initiales ouvertes au budget primitif 2019.

### **Action : Entretien des véhicules**

La totalité de la dotation en autorisations d'engagement (**0,145 M€**) est affectée pour cette action.

Les crédits de paiement sont entièrement consommés pour couvrir les dépenses engagées.

### **Action : Location de véhicules**

La dotation en autorisations d'engagement (**0,065 M€**) est affectée pour cette action. Les crédits de paiement sont entièrement consommés pour couvrir les dépenses engagées.

### **Action : Assurances**

La prévision d'affectation en autorisations d'engagement et de consommation en crédits de paiement s'établit à **0,240 M€**.

## **Programme : Subventions à divers organismes**

### **Action : Divers organismes**

La prévision d'affectation en autorisations d'engagement et de consommation en crédits de paiement du programme relatif aux subventions allouées à divers organismes dont l'action est d'intérêt régional ou transversal aux domaines de compétences de la Région s'élève à **1,328 M€**.

## **021 - Conseil régional**

### **Programme : Indemnités et charges**

#### **Action : Indemnités et charges**

Les crédits destinés aux indemnités des élus régionaux ont été consommés en 2019 à hauteur de **10,130 M€**.

### **Programme : Société d'entraide des conseillers régionaux**

#### **Action : SECRIF**

La consommation des crédits sur ce programme destinés au subventionnement de la SECRIF s'élève à **1,400 M€**.

### **Programme : Fonctionnement général du CR**

#### **Action : Réceptions et représentations**

Les crédits ouverts au budget primitif 2019 pour cette action qui porte les dépenses de réceptions et de représentations et celles pour l'organisation des séances du Conseil régional, s'exécutent à hauteur de **1,380 M€** en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.

#### **Action : Documentation**

L'exécution en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement sur cette action consacrée aux dépenses de documentation générale nécessaire aux élus régionaux et aux groupes politiques, s'établit à hauteur des dotations initiales ouvertes au budget primitif 2019 pour **0,120 M€**.

#### **Action : Frais de missions**

La totalité des autorisations d'engagement de **0,300 M€** est affectée pour cette action et la dotation en crédits de paiement est entièrement consommée à la même hauteur.

### **Programme : Formation, information des élus régionaux**

#### **Action : Formation, information des élus régionaux**

L'exécution en 2019 sur cette ligne s'est élevée à **0,400 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour un budget initial de 0,400 M€.

#### **Action : Moyens mis à disposition des élus régionaux**

Suite à l'ouverture aux élus du remboursement des frais de garde d'enfants en septembre 2016, les crédits consommés sur cette ligne en 2019 s'élèvent à **0,010 M€**.

## **022 - Conseil économique, social et environnemental régional**

### **Programme : Indemnités et charges du CESER**

#### **Action : Indemnités et charges du CESER**

Sur la ligne « indemnités et charges », les crédits devaient être consommés à hauteur de **2,890 M€**.

#### **Action : Formation des élus du CESER**

Sur la ligne « formation », les crédits ont été affectés à hauteur de **0,070 M€** en autorisations d'engagement. Les mandatements s'établissent à 0,045 M€.

### **Programme : Fonctionnement général du CESER**

#### **Action : Frais de mission du CESER**

L'enveloppe en autorisations d'engagement de 0,025 M€ allouées à cette action relative au règlement des dépenses liées aux missions et déplacements des membres du CESER est affectée et consommée à hauteur de **0,022 M€**.

#### **Action : Réceptions et représentations du CESER**

La dotation en autorisations d'engagement est affectée pour les dépenses de réceptions et de représentations engagées par le CESER. Le niveau d'exécution pour 2019 est de **0,054 M€**. La consommation en crédits de paiement est contenue dans cette enveloppe d'affectation.

#### **Action : Fonctionnement courant du CESER**

L'exécution sur cette action qui porte les crédits nécessaires à la gestion courante du CESER s'établit à hauteur de **0,215 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement (0,203 M€).

## **932 - Enseignement**

### **22 - Enseignement du second degré**

#### **222 - Lycées publics**

##### **Programme : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées**

###### **Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées**

Cette action regroupe principalement la masse salariale des agents titulaires des lycées ainsi que les dépenses liées (médecine professionnelle ; FIPHFP, congés bonifiés...).

Le budget 2019 dédié à cette action devait être consommé à hauteur de **294,645 M€**.

La consommation des crédits de masse salariale est de 99,9 %, intégrant la prime exceptionnelle versée à l'ensemble des agents au titre de la reconnaissance des efforts importants réalisés au cours de l'année 2018.

##### **Programme : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées**

###### **Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants**

L'exercice de gestion sur le plan d'occupation des postes 2019 a porté la consommation des crédits à hauteur de **27,195 M€** (soit 104 % du BP 2019) correspondant à la rémunération de 1 070 agents sur les 1 050 prévus initialement. En 2019, la Région a souhaité poursuivre l'amélioration de sa réactivité en matière de remplacements d'effectifs dans les lycées, afin d'assurer une meilleure qualité de service. L'augmentation de ces recrutements en moyenne sur l'année a permis de palier certaines difficultés de recrutement identifiées sur des postes devant être pourvus dans les meilleurs délais afin d'assurer la continuité du service.

##### **Programme : Dépenses associées aux agents des lycées**

###### **Action : Formation**

La consommation 2019 de la ligne « Formation » devait s'élever à **0,430 M€** en autorisations d'engagement, soit un taux de 85 % du budget voté et **0,490 M€** en crédits de paiement, soit un taux de 97 % du budget voté. Si la politique de formation est fortement impactée par la politique de réduction du nombre de jours de formation du CNFPT, la Région parvient à conserver un niveau de formation satisfaisant grâce à la passation de marchés permettant de compenser l'offre du CNFPT et un dispositif de formateurs interne expérimentés et largement déployé.

###### **Action : Communication interne**

L'exécution prévisionnelle 2019 sur cette ligne se situe à hauteur de 100 % du budget en autorisations d'engagement, soit un montant de **0,270 M€** et 93 % en crédits de paiement (**0,250 M€**). Ce niveau de dépenses inclut l'ensemble des actions de communication interne à destination des agents des lycées ainsi que les actions menées sur la marque employeur afin de promouvoir les métiers et les carrières proposés dans les lycées.

###### **Action : Oeuvres sociales**

L'inscription budgétaire 2019 devait être réalisée à hauteur de **4,325 M€**, soit 83,3 % du BP 2019. Ce montant résulte notamment de la sous-consommation sur la ligne dédiée à la médecine préventive suite aux difficultés de recrutement observés par le CIG sur ce poste. Les lignes dédiées aux autres prestations sociales pour les agents sont exécutées presque en totalité.

## **944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

### **- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

**Programme : Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

**Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

Le montant des indemnités versées aux collaborateurs des groupes d'élus devrait s'élever à **2,555 M€**, soit un taux d'exécution de 90,3 %.

**Action : Formation**

L'exécution 2019 prévisionnelle sur cette ligne s'élève à **0,010 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

## **ANNEXES**



